

# Eurodéfense sous bannière étasunienne

par Manlio Dinucci



[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca), Le 5 juin 2009



« Depuis 1949, l'OTAN est le principal garant de la sécurité en Europe occidentale, alors que l'UEO continue à fonctionner au ralenti depuis trente ans environ » : c'est ce qu'écrivait la Commission européenne pour résumer l'histoire d'un échec : celui de la création d'une défense européenne autonome, non dépendante de l'OTAN et, donc, de la direction étasunienne.

En 1948, un an avant la fondation de l'OTAN, le traité de Bruxelles crée un pacte de défense collective entre les 5 États signataires (Belgique, France, Luxembourg, Pays Bas et Royaume Uni). En 1950, le premier ministre français René Pleven propose la création d'une armée européenne, soumise à des institutions politiques communes. Sur cette base, les six pays de la Ceca (parmi lesquels Italie et Rfa) signent en 1952 le traité qui institue la Communauté européenne de défense (Ced). Entravée par les États-Unis, qui craignent une chute d'importance de l'OTAN, la Ced est enterrée en 1954 par la France elle-même, qui trouve inacceptable le réarmement allemand, voulu par les États-Unis.

Mais dans la même année, la République fédérale allemande devient membre de l'OTAN, au sein de laquelle se réalise le réarmement allemand. En même temps, à la

suite d'une modification du traité de Bruxelles qui permet l'adhésion de la Rfa et de l'Italie, naît l'organisation qui va porter le nom actuel de UEO (Union de l'Europe occidentale).

L'UEO s'élargit ensuite à 28 pays (membres effectifs, associés, observateurs et partenaires associés), mais se trouve en même temps vidée de toute fonction autonome effective. Selon le traité d'Amsterdam (1997), elle aurait du être une organisation faisant partie intégrante du processus de développement de l'Union (européenne, NdT), à laquelle elle aurait conféré une capacité opérationnelle dans le secteur de la défense. Mais cet alinéa va être supprimé dans le traité de Nice (2001). Selon l'explication de la Commission européenne, « la défense collective, qui était à l'origine une compétence de l'UEO, fait à présent partie des compétences de l'OTAN ». Le développement d'une politique européenne pour la sécurité et la défense (Pesd) « n'a pas la moindre incidence sur le principe de base selon lequel l'OTAN demeure le fondement de la défense collective européenne ».

Pendant ce temps, avec la fin de la guerre froide, l'OTAN met en pratique le « nouveau concept stratégique » : après avoir effectué en Bosnie la première action de guerre depuis la fondation de l'Alliance, elle attaque la Yougoslavie et s'étend vers l'est, jusque dans le territoire de l'ex-URSS. Et, au sommet d'avril 1999, elle se transforme officiellement en alliance qui engage ses pays membres à « conduire des opérations de riposte aux crises non prévues par l'article 5 (du Traité, voir note de fin d'article, NdT), hors du territoire de l'Alliance ». Ce qui ne change pas c'est la hiérarchie à l'intérieur de l'Alliance. Washington annonce qu'il gardera en Europe une force capable de « soutenir nos liens transatlantiques vitaux et de conserver le leadership des États-Unis dans l'OTAN ».

Ce qui reste de l' « identité européenne de la sécurité et de la défense », va être précisé par le document que les leaders européens souscrivent à Washington le 24 avril 1999 : « L'Alliance soutient pleinement le développement de l'identité européenne de la sécurité et de la défense, à l'intérieur de l'Alliance ». Donc, bienvenue à une identité européenne de la défense. A condition qu'elle reste à l'intérieur de l'OTAN, dans laquelle les États-Unis maintiennent leur leadership, et que l'UE se limite au rôle de « pilier européen de l'Alliance ».

En conséquence, les forces créées dans le cadre de l'Union européenne sont utilisées dans des tâches de soutien dans le sillage des guerres conduites par l'OTAN sous direction étasunienne. L'Eurofor, la force terrestre multinationale (Italie, France, Espagne, Portugal) devenue opérationnelle en 1998, est déployée en Albanie en 2001 et demeure à disposition de l'OTAN pour des missions de peacekeeping et de peace enforcement (y compris « l'occupation et le maintien de positions clés »). Même l'Eurocorps, la force multinationale franco-allemande qui s'est étendue à d'autres pays, est mise à disposition de l'OTAN, qui en fait, en 2000, le noyau du quartier général Kfor au Kosovo et, en 2004-2005, lui confie en Afghanistan la direction de la mission OTAN/Isaf ; en 2006, l'Eurocorps participe aux manœuvres au Cap Vert, qui rend opérationnelle la Force de riposte de l'OTAN. L'Euromarfor, la force maritime européenne (Italie, France, Espagne et Portugal) est par contre, elle, envoyée en 2003 dans la zone de la Corne d'Afrique « en soutien à Enduring freedom ». La dépendance de l'Union européenne vis-à-vis de l'OTAN est ensuite renforcée par l'accord de partenariat stratégique en matière de gestion des crises, stipulé en 2002 ;

c'est sur la base de cet accord que l'Union utilisera les ressources logistiques et de planification de l'Alliance atlantique, même pour ce qui concerne l'information militaire.

Une telle dépendance est renforcée par le fait que les gouvernements des pays de l'ex-Pacte de Varsovie et de l'ex-Urss, entrés d'abord dans l'OTAN et ensuite admis dans l'Union européenne, sont en général plus liés à Washington qu'à Bruxelles. Cette dépendance est renforcée plus tard par la « conversion » de la France, qui est revenue dans le commandement OTAN dont elle était sortie en 1956, et par l'Allemagne dont l'axe politique s'est déplacé sur des positions beaucoup plus proches de celles de Washington. C'est ainsi que va rester lettre morte l'engagement de l'Ue, déclaré à la conférence gouvernementale de 2003, de « développer une politique extérieure et de défense commune ». Et ceci surtout parce que l'Union européenne n'a pas pour objectif de développer une politique extérieure et de défense différente de celle des États-Unis, mais qu'elle revendique simplement un plus grand poids dans le cadre de la stratégie générale, poursuivie par les États-Unis, qui prévoit l'envoi de forces militaires partout dans le monde où sont remis en question les intérêts fondamentaux de l'Occident. « L'incommensurable supériorité militaire (et donc stratégique) de l'Amérique sur le reste du monde est une réalité immuable – et somme toute rassurante- des scénarios internationaux », écrit Andrea Tani dans *Pagine di Difesa* (Pages de défense). Donc, « la chose la plus sage que les Européens puissent faire est de collaborer loyalement avec les États-Unis, en essayant de consolider la Communauté Atlantique, de soutenir militairement le Pentagone et de faire école partout où c'est possible : on peut beaucoup apprendre, et le Pentagone est un excellent enseignant ».

C'est donc à cette école de guerre que devrait se former la « nouvelle Europe », en rénovant ainsi les fastes de la vieille Europe coloniale et impériale.

*Reçu de l'auteur et traduit par Marie-Ange Patrizio*

*Manlio Dinucci est un collaborateur régulier de Mondialisation.ca. [Articles de Manlio Dinucci publiés par Mondialisation.ca](#)*